

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Chouzelot s'est réuni au lieu habituel des séances, après convocation légale du 29 août 2021, sous la présidence de Monsieur Christian MESNIER, maire, pour la session ordinaire du mois de septembre.

- . **Présents** : Christian MESNIER, Malory GALMICHE, Claudine GUINET, Thierry GUINET, Vincent GUINET, Marie-Jeanne JEANNIN, Sylvie PERRIN et Danielle STADELMAN (*arrivée en cours de séance, au point n°3*)
- . **Absents excusés** : Didier BAILLY, Sébastien MÂLE (*procuration à Christian MESNIER*) et Gregory MARMET (*procuration à Thierry GUINET*)
- . **Absent** : \
- . **Secrétaire de séance** : Claudine GUINET

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

1. Approbation du compte-rendu de la séance de conseil du 8 juillet 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, soit à 9 voix Pour.

2. Sécurisation de la traversée du village

. Bilan des premiers tests

Le Maire informe que le bilan est plutôt positif sauf pour les chicanes à la sortie de Chouzelot, direction Besançon.

. Choix du Bureau d'études pour une prestation de maîtrise d'œuvre relative aux aménagements de sécurité aux entrées du village.

Le Maire présente les trois propositions des bureaux d'études consultés :

1. Verdi Ingénierie

En raison de sa charge de travail, cette entreprise n'a pas été en mesure de répondre dans un délai raisonnable.

2. Acesti

Relevé topographique : 2 400.00 € H.T

Maîtrise d'œuvre : 7 500.00 € H.T

3. BEJ Sas

Relevé topographique : 1 600.00 € H.T

Maîtrise d'œuvre : 6 600.00 € H.T

Le Maire précise qu'il avait recontacté les bureaux d'études qui avaient répondu afin de leur demander de prévoir la réalisation du projet en 2 étapes : Test de solutions provisoires et modulables dans un premier temps et Mise en place des installations définitives (*après la validation des meilleures solutions de la première étape et à la suite de l'achèvement des travaux d'assainissement*) dans un second temps.

Ne correspondant pas à sa méthodologie de travail, Acesti n'a pas donné suite.

BEJ a accepté de se conformer à la demande du Maire.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil, à 9 voix Pour, décide de retenir la proposition de BEJ et autorise le Maire à signer avec ce Bureau d'Etudes tous les documents relatifs à l'exécution de cette prestation de maîtrise d'œuvre.

Arrivée de Danielle STADELMAN

3. ONF

. Information sur la poursuite des travaux.

. Un devis pour la sécurisation de la route nationale a été demandé à UP Développement.

. Il est envisagé d'installer des panneaux aux entrées de la forêt communale pour signaler le risque de chute d'arbres.

4. Appartements et salle des fêtes, bilan de la visite de l'AJENA

M. Chambrelent va adresser une note d'opportunité afin de faire réaliser une étude de faisabilité.

5. Assainissement

- . L'étude de schéma directeur d'assainissement réalisée et financée par le SIPQ va démarrer.
Ce schéma concerne les communes de Lavans, Quingey et Chouzelot.
- . Le nettoyage du réseau d'égouts par la société A2S est prévu le 7 septembre
- . Bilan sur le nettoyage des déversoirs d'orage : correct - RAS

6. Bilan des actions des 3 adjoints

M. Thierry GUINET a effectué le rebouchage de nombreux trous avec de l'enrobé.

7. Questions diverses

- . Passage d'un bus scolaire dans la rue du village ?
- . Pose d'une affiche par les sapeurs pompiers de Quingey sur le territoire de la commune pour un appel aux volontaires.
- . Un deuxième samedi matin pour le nettoyage des rues est prévu en octobre prochain.

FIN DE SEANCE : 22h0

Le Maire, Ch. MESNIER

